

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 août 2003

Présidence : Nicole JANNIN. Secrétaire : Philippe VERNET
Excusé : Dominique COUDRY, Absent : Hervé VIENNET

Taxe de raccordement du lotissement

Le CM décide de porter la taxe de raccordement à 762 €
8 voix pour, 1 voix contre

Renouvellement du contrat de la secrétaire

Le CM décide de renouveler le contrat pour une durée de un an à raison de 7 heures par semaine.
9 voix pour

Taxe d'assainissement 2003

Le CM décide de porter la taxe d'assainissement à 0.43 € par m3 d'eau utilisés.
8 voix pour, 1 voix contre

Taxe locale d'équipement

Le CM décide de fixer le taux de la taxe locale d'équipement à 1%.
7 voix pour, 2 voix contre

Convention portant sur les zones loties

Le CM approuve la convention définissant les prescriptions dans les zones loties entre le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Loue (SIEHL), et la commune.
9 voix pour

Numérisation des cadastres

Le CM donne son accord de principe sur le dispositif de numérisation des cadastres des communes de la CAGB.
9 voix pour

Indemnité d'éviction

Le CM accepte que le montant de l'indemnité d'éviction à payer à Monsieur Marcel BONNET pour une superficie de 1ha 5a 77ca utilisée pour la construction du lotissement soit porté à la somme de 3040 €
9 voix pour

Commission Plan Secours Communal

A la demande de la Préfecture, le CM nomme une commission de 5 membres :

- Nicole JANNIN
- Bernard DUCOULOUX
- Alphonse PEPIOT
- Marcel BONNET
- Henriette HENRIOT-COLIN

9 voix pour

Le Maire,

Nicole JANNIN